



Bras de fer entre cigarettiers et gouvernement espagnol

Rubrique : actualités - Date : lundi 2 janvier 2006

Sous le titre « **Bras de fer entre cigarettiers et gouvernement espagnol** » LA TRIBUNE souligne que « Madrid durcit sa loi antitabac et interdit de fumer sur les lieux de travail » et que « les compagnies ripostent en réduisant fortement le prix de leurs cigarettes ». Le journal qui indique qu'à partir du 1er janvier il sera interdit de fumer sur les lieux de travail et dans les établissements hôteliers et bars de plus de 100 m² sans zone aménagée, rappelle qu'en mai le gouvernement avait augmenté le prix cigarettes de 6,3%, ce à quoi avaient riposté les cigarettiers en inondant le marché de cigarettes à bas prix. Indiquant que du coup les ventes de tabac bon marché ont été multipliées par 3,4 depuis le début de l'année, le journal fait état de « l'indignation » du gouvernement, sachant que ce faisant les cigarettiers veulent capter un public jeune. D'après le quotidien, le ministère de l'économie prépare donc une « imminente riposte fiscale » avec un impôt spécifique de 54,95% et une taxe fixe de 4,2 euros par 1000 cigarettes qui s'ajouteront à une TVA de 16% (l'une des plus faibles d'Europe).